



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E127898

VALABLE JUSQU'AU 07/11/2026

ÉDITÉ LE

22/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2014

Forme juridique : SAS

Capital : 2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Chalons en Champagne

Siret : 805 001 245 00028

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 4409787

Assurance Responsabilité Travaux :
AREAS 03651950L

Assurance Responsabilité Civile :
AREAS 03651950L

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2025

Raison sociale : ANJORAND ADRIEN SAS

4 RUE DU CAPITAINE ODINOT
51300 ORCONTE

Téléphone : 03 26 72 00 51

Portable : 0674394578

Fax :

Site Internet :

E-mail : adrien.anjorand@orange.fr

Responsabilité légale :
ANJORAND ADRIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	05/11/2024
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	05/11/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	05/11/2024
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	05/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.